

AIPR Encadrant (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Objectifs

Encadrer des travaux à proximité des réseaux aériens et enterrés en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Obtenir son autorisation AIPR.

Version 05/2022



Méthodologie

Formation en salle



Supports

Diaporama, entraînement et passage du QCM AIPR Encadrant



Animation

1 formateur



Lieu

Tout lieu permettant d'accueillir le groupe d'apprenants en salle de formation

A l'issue de la formation,
L'apprenant est capable

- 1/ de mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement des ouvrages à proximité des réseaux aériens et enterrés en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- 2/ d'obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Programme

Apports théoriques :

- Dispositions réglementaires
- Mise en œuvre du chantier
- Savoir préparer son intervention
- Travaux à proximité des réseaux
- Mesures à respecter en cas d'accident
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise



À l'issue de la formation, une évaluation sous forme de QCM est réalisée afin de valider les acquis de chaque stagiaire

Infos complémentaires



Public concerné :

Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains*.

*Sur tout chantier, l'ensemble des travailleurs intervenant à proximité du réseau aérien **DOIT** être titulaire de l'AIPR.



Effectif :

1 à 8 personnes



Prérequis :

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler),



Durée :

1 jour - 7 heures



Ressources :

Salle de formation, 1 formateur



Personnes en Situation de Handicap :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.



Modalité d'inscription et délai d'accès :

Par email à matform@bouygues-construction.com,

Prendre contact pour calendrier des sessions,

Inscription possible jusqu'à une semaine avant la formation.



Parcours de formation :

Cette formation peut être complétée par

- ✓ CACES R482 – Engins de chantier
- ✓ CACES R483 – Grues mobiles
- ✓ CACES R487 – Grues à tour
- ✓ CACES R490 – Grues de chargement

Validité : 5 ans

**Les Fondamentaux BOUYGUES CONSTRUCTION
abordés lors de la formation**

